

Chalette

Magazine municipal / n°42 / septembre 2013



Place **Commune**

www.ville-chalette.fr



**Deux établissements
scolaires flambant
neufs pour la rentrée !**

P.03



**Les arts de la rue en
fête !**

P.12



Dossier :

Fête de la Paix, Fête du Plateau

Une date commune : le 21 septembre

La Ville de Chalette s'est parée de tous les atours durant l'été. Des animations pour tous, des services publics mobilisés, et un fleurissement d'une exceptionnelle qualité. Il est vrai que les agents des espaces verts, sous la conduite de Frédéric Melet, ont réalisé des tableaux mêlant couleurs, essences et originalité, le tout dans une démarche de développement durable. Félicitations à tous.



Devant le centre de recherche de l'usine Hutchinson



Place Marcel-Quélin



Le puits près de la Mairie



Rond-point du Gué-aux-biches



Carrefour rue du 23 août / rue Nelson-Mandela



Le rond-point devant l'Hôtel de Ville



Entrée de la base de loisirs du Lac



Entrée de la ZAC de Saint-Gobain



Rue du 23 août / rue de Saint-Gobain



Carrefour Salvador-Allende

Sommaire

P3 - Actualités
Deux établissements scolaires flambant neufs pour la rentrée !

P4 - On en parle
Les conseillers municipaux juniors en formation

P5 - Les invitées du mois
Les directrices des écoles du Bourg prêtes pour une nouvelle rentrée

P6 - Rétrospective
Durant l'été, des loisirs pour tous

P7 - Développement durable
Le désherbage des trottoirs, une opération chirurgicale !

P8 - Du côté de la Radio
C2L : « une radio plus proche de vous »

P9-10-11 - Dossier
Fête de la Paix, Fête du Plateau, une date commune : le 21 septembre

P12 - Arts et Culture
Les arts de la rue en fête !

P13 - Sports et loisirs
Le sport à la fête « Assure Ta Rentrée » : petit rappel

P14 - Libre expression

P15 - Histoire d'avant
La vie des ouvriers, Hutchinson entre les deux guerres

P16 - A l'affiche

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : B. Ballu, D. Creff, P. Avezard,
B. Taleb / Conception maquette : C. Bas
Mise en pages et impression :
Orient Express 01 40 64 44 10



Actualités

Deux établissements scolaires flambant neufs pour la rentrée !

Pour le plus grand bonheur des élèves et de leurs parents, deux nouveaux établissements scolaires ont ouvert à Chalette pour cette rentrée de septembre : le collège Pablo-Picasso situé dans le quartier du Lancy et l'école du Bourg avenue Jean-Jaurès.

Ces deux grands chantiers dans la commune ne pouvaient s'accorder aucun retard pour accueillir les élèves et leurs professeurs pour la rentrée du mardi 3 septembre. Pari réussi ! Après des mois de travaux, les deux groupes scolaires ont pu être livrés à temps !

Le collège Pablo-Picasso deux fois plus grand !

L'opération de reconstruction a permis au tout nouveau collège Pablo-Picasso de doubler sa surface passant de 4507m² à 8425m², avec une capacité d'accueil allant jusqu'à 600 élèves. Cet équipement public a été réalisé par le Conseil Général du Loiret pour un montant total de 20 570 000 euros avec les normes BBC (bâtiment basse consommation) qui visent à limiter les impacts environnementaux et assurent aux occupants des conditions de vie saine et confortable. Panneaux solaires thermiques, panneaux photovoltaïques, chauffage par géothermie ont été intégrés aux nouveaux bâtiments. Par ailleurs, une aire de stationnement pour les parents, une voie spécifique pour les cars ou encore un parvis ont été aménagés aux abords de l'établissement.



La nouvelle école du Bourg

L'école du Bourg en bois !

Quant au nouveau groupe scolaire du Bourg, il remplace l'école élémentaire Vivier-Boutet et l'école maternelle René-Hurot. Le bâtiment, d'environ 3 700 m², est en grande partie constitué de bois. Le rez-de-chaussée est réservé à l'école maternelle comprenant sept classes, à l'accueil périscolaire, à la restauration mais aussi à la salle polyvalente dotée d'un accès indépendant pour permettre une ouverture en dehors du temps scolaire. Enfin, à l'étage,

nous retrouvons l'école élémentaire constituée de neuf classes ainsi que les salles mutualisées à l'ensemble du groupe scolaire.

Toutes les conditions sont donc réunies pour permettre aux élèves de s'épanouir et surtout de bien travailler durant cette année scolaire 2013-2014 !

Déborah Creff



Le nouveau collège Pablo-Picasso



Une classe de l'école du Bourg

On en parle...

Les conseillers municipaux juniors en formation

Le mercredi 3 juillet, quelques jours avant la fin des cours, les conseillers municipaux enfants, tout juste élus (le 30 juin), se sont retrouvés pour une matinée de découverte et de formation relative à leurs prochaines responsabilités d'élue municipal(e).

Impressionnés de se retrouver dans la salle du conseil municipal de leurs aînés, plusieurs d'entre eux ayant déclaré « ça fait bizarre », ils se sont astreints à une écoute attentive des élus et du maire qui ont pris plaisir à présenter les fonctions de maire et de conseiller municipal ainsi que le fonctionnement des commissions et de la vie municipale.

Studieux, ils ont pris des notes, posé des questions, souvent pertinentes, qui ont contraint par moment les intervenants adultes à reformuler leurs propos ou tout simplement à expliquer des mots ou expressions qui, pour certains de ces enfants, étaient nouveaux ou trop techniques.

Comme le souligne le conseiller municipal délégué aux affaires scolaires, Bernard Patureau, « cette journée

nécessaire, enrichissante, a permis de faire prendre conscience concrètement aux jeunes élus de leur nouvelle responsabilité et du travail qu'ils devront fournir dès la rentrée ».

Beaucoup ont déjà plein d'idées en tête et dans divers domaines : environnement, suivi médical des enfants, travaux divers, aires de jeux, etc. Toutefois, comme il l'a été souligné à plusieurs reprises lors des échanges, les propositions qu'ils soumettront au conseil municipal adulte devront avoir été débattues préalablement avec leurs « collègues » et revêtir un intérêt général et non individuel. Suite à des questions, il a été rappelé que les lois étaient votées par le Parlement et non par les élus locaux. L'occasion ainsi de réviser les leçons d'éducation civique...

Pendant les échanges les adultes ont pu s'apercevoir que certains enfants s'intéressaient déjà à la vie municipale et évoquaient des sujets abordés lors de réunions de quartier. Comme quoi lorsqu'on s'adresse aux enfants, mieux vaut être sûr de ce que l'on avance car ils n'oublient pas. Ceci étant dit, les élus ont pu apporter les réponses à leurs questionnements et démontré que prendre des décisions n'était pas toujours aisé, celles-ci devant tenir compte de plusieurs facteurs, notamment financiers.

Rendez-vous a été pris pour la première réunion du Conseil municipal des enfants qui se tiendra le 25 septembre prochain.

Brigitte Taleb



Les jeunes élus investissent la salle du conseil municipal



Elisabeth Jacquet et Barbara Crépu

Les directrices des écoles du Bourg prêtes pour une nouvelle rentrée

Le nouveau groupe scolaire du Bourg, situé avenue Jean-Jaurès, vient d'accueillir ses premiers élèves. En frôlant le sol de leur nouveau lieu d'étude ce lundi 2 septembre 2013, on imagine qu'élèves et équipes enseignantes n'ont pas été trop peinés de quitter leur vieille école. Sans doute, et peut-être devaient-ils être envahis d'un mélange d'excitation et d'émotion. Nous donnons la parole aux directrices Elisabeth Jacquet ⁽¹⁾ et Barbara Crépu-Le Men ⁽²⁾. Rencontre.

Chalette Place Commune :
Vous venez de faire connaissance avec votre école, toute neuve, sans aucun doute mieux adaptée à l'enseignement du XXI^{ème} siècle. Quel a été votre premier ressenti ?

Il est un peu tôt, nous semble-t-il, pour formuler une réponse précise à cette interrogation. Jusqu'à aujourd'hui, nous avons surtout fait connaissance avec une école en travaux qui pouvait laisser libre cours à notre imagination vagabonde. Toutefois, en préparant la rentrée ce que l'on peut dire a priori, c'est que nous ressentons une impression d'espace et de confort. Les locaux sont agréables et lumineux. Et puis pour ce qui concerne l'école élémentaire, le fait d'avoir réuni les cycles 2 et 3 va sans aucun doute faciliter le travail d'équipe et simplifier la vie des familles. Ce qui n'est pas rien !

C.P.C. : Cette rentrée singulière dans ce groupe scolaire tout neuf va-t-elle changer vos habitudes d'enseignement ? Si oui, en quoi ?

Oui, cela va inmanquablement changer nos habitudes d'enseignement puisque nous allons peu à peu prendre en main le matériel informatique installé dans chaque classe (tableau interactif, ordinateurs de fond de classe, vidéoprojecteur...). Mais cela ne veut pas dire pour autant que tout va changer. Par exemple, nos élèves vont devoir continuer à écrire, copier, voir leurs enseignants écrire au tableau, et ils continueront à utiliser des manuels en papier.

En tout état de cause, ce que nous pouvons dire d'ores et déjà, c'est que participer à ce projet dès le début et dans ses différentes phases a été une expérience intéressante que l'on a rarement l'occasion de vivre dans une carrière d'enseignant.

Brigitte Taleb

⁽¹⁾ Directrice de l'école élémentaire

⁽²⁾ Directrice de l'école maternelle

Rétrospective

Durant l'été, des loisirs pour tous

Arrêt sur images sur quelques activités du mois d'août.



Découverte de Paris avec le SMJ



Une œuvre réalisée durant l'été par les jeunes au Service Jeunesse



Une fin d'après-midi au Centre Louis-Aragon entre parents et enfants, pleine de complicité autour des jeux confectionnés au mois de juillet



La ludothèque accueille les petits du Centre de Loisirs Georges-Cosson



Stage de voile pour les plus jeunes



Soirée contes le 2 août



Fête au Centre de Loisirs Georges-Cosson



Stage sportif



La première nocturne de Chalette le 27 juillet avec le «Guidon Chalettois»



Christian Berthier et Christophe Rambaud félicitent les vainqueurs de la première nocturne cycliste de Chalette

Le désherbage des trottoirs, une opération chirurgicale !

Comment limiter l'utilisation de produits phytosanitaires qui contaminent les eaux et sont toxiques pour la santé humaine ? Avec 140 km de trottoirs à Chalette, le défi est de taille.

Le choix fait par la Commune est d'utiliser une rampe de pulvérisation par détection d'herbes : un rayon à infrarouges (voir photo) détecte la fluorescence de la chlorophylle émise par les plantes et pulvérise le produit immédiatement et uniquement sur l'endroit repéré. Chaque détecteur couvre 40 cm et est divisé en 5

secteurs qui commandent 5 buses individuellement. Ils sont gérés automatiquement par microprocesseurs et prennent en compte tous les facteurs : la réflexion du sol, la lumière du jour, la vitesse d'avancement, le signal de détection. Ce système, appelé Weed-IT, permet une réduction notable des doses de désherbant. Pour les

endroits où la machine ne peut pas passer (clôtures, poteaux...), l'agent utilise la lance manuelle. L'ensemble des trottoirs de la commune est ainsi traité par le service Chalette Ville Propre de deux à quatre fois par an, entre avril et juillet puis, si nécessaire, avec un rattrapage en fin d'été.

Laurence Duval



Aidez-nous à garder nos trottoirs propres !

« Propres »... ça ne veut pas seulement dire qu'on n'y voit pas d'herbe... Ca veut dire aussi qu'on n'a pas empoisonné l'eau et le sol avec des produits toxiques ! Alors pour éviter la pulvérisation d'herbicide par la machine de la Ville, il vous suffit de désherber votre trottoir sur les quelques mètres devant votre maison. De manière naturelle évi-

demment ! Arrachage, binage, ratissage, brossage, tous les moyens manuels sont bons. Vous pouvez aussi verser l'eau bouillante de cuisson de vos légumes ; l'eau de cuisson des pommes de terre est plus particulièrement recommandée car elle aurait une action herbicide.

Pesticides : les preuves du danger s'accumulent

Une étude récente collectant les données épidémiologiques issues de nombreux pays a mis en évidence les effets sanitaires des principaux produits phytosanitaires : insecticides, herbicides et fongicides. Ils sont bel et bien impliqués dans un grand nombre de pathologies lourdes : cancers, maladies du

sang, troubles neurologiques, malformations... En Gironde par exemple, région viticole très consommatrice de pesticides, l'incidence des tumeurs du système nerveux central est trois fois supérieure au niveau national.

Source : Le Monde, 14 juin 2013

Du côté de la radio...

C2L :

« une radio plus proche de vous »

Trente ans après sa création, Radio Chalette bien connue des habitants du Gâtinais ouvre une nouvelle page de son histoire en devenant C2L : « Depuis Chalette, la radio entre Loire et Loing ».

Radio associative locale, la station de l'agglomération montargoise est née le 2 décembre 1982 et n'a depuis jamais cessé d'émettre. Réunissant quotidiennement des milliers d'auditeurs de l'est du Loiret sur le 89.3 dans un rayon de 40 km autour de Chalette, la radio change de nom « afin de mieux refléter son territoire de diffusion », explique Didier Roquet le directeur de Radio Chalette avant d'ajouter : « Par cette évolution, notre but est d'atteindre de nouveaux auditeurs mais également de nouer de nouveaux partenariats, trouver d'autres subventions pour pouvoir financer le matériel de la radio ou encore renforcer l'équipe de salariés ».

Après un appel à idées lancé l'an passé sur le site Internet de la radio, plusieurs noms proposés par les auditeurs ont été retenus en conseil d'administration. C'est finalement C2L qui l'a emporté lors de l'as-

semblée générale de l'association des « Amis de Radio Chalette » du samedi 23 février, après un vote des adhérents. Ce nom prend en compte l'histoire et l'origine de la radio : le C signifiant Chalette, là où l'aventure de la radio a démarré. Quant aux 2L, ils indiquent les cours d'eau la Loire et le Loing, entre lesquels la radio se situe. C2L, c'est donc « depuis Chalette, la radio entre Loire et Loing ». Une expression dans laquelle résonne aussi notre département du « Loiret ». Cet acronyme donne ainsi à la radio un ancrage territorial. « C'est un nom léger, aérien qui s'adapte parfaitement à un nom de radio », ajoute Didier Roquet.

La radio profitera de la finale de son tremplin musical Label Trepmp (avec les trois groupes No sign Nothing, La Logique du pire et Ted Valium) le samedi 28 septembre au Hangar de Chalette pour officialiser cette nouvelle appellation.

Une nouvelle grille de programmes

Pour cette rentrée, une nouvelle grille des programmes est également à l'ordre du jour : « Qui dit nouveau nom dit en effet nouveaux programmes ! », s'exclame avec enthousiasme Guylaine Gouffier, future directrice de C2L : « L'actualité régionale sera renforcée avec davantage de reportages sur le terrain et d'invités en direct pour une radio plus proche de ses auditeurs et pour un meilleur aperçu de l'attractivité du territoire. Entre la programmation musicale pop rock et hits, les émissions variées et l'actualité, chacun trouvera son bonheur. »

Déborah Creff



L'équipe des matinales : Henrique Mineiro, Patrice Avezard, Déborah Creff, Didier Roquet

En exclusivité, découvrez le logo de C2L !

Ce logo a été créé par Pascal Weber, ancien président de Radio Chalette et animateur de l'émission « Monkey business » sur le 89.3 :

« On reste dans la continuité de l'ancien logo de Radio Chalette avec le rouge et l'orange, soit des couleurs chaudes et vives qui donnent davantage de visibilité. Quant aux vagues, elles représentent le nouveau nom de la radio en symbolisant les cours d'eau la Loire et le Loing tout en donnant du mouvement, du dynamisme et de l'élan pour une radio toujours en évolution et tournée vers l'avenir. »



Dossier / Fête de la Paix, Fête du Plateau

Une date commune : le 21 septembre

Depuis 1981, partout dans le monde ou presque, la Journée internationale de la Paix est célébrée tous les 21 septembre. Chaque année, la Ville de Chalette s'associe à cette célébration car, comme le souligne le Secrétaire général des Nations Unies, Monsieur Ban Ki-moon, « *il ne suffit pas d'apprendre aux enfants à lire, à écrire et à compter. Il faut aussi leur enseigner le respect des autres et du monde dans lequel nous vivons, et favoriser ainsi l'avènement de sociétés plus justes, plus ouvertes et plus harmonieuses.* » Des valeurs que les élus de Chalette ont toujours faites leurs et qui s'inscrivent dans leur démarche de culture de Paix.

L'occasion pour les élus chalettois de célébrer concrètement cette journée de la Paix, en procédant publiquement à la signature officielle du protocole de jumelage avec la ville de Nilüfer (Turquie) et d'un projet de coopération décentralisée¹ avec le camp de réfugiés d'Askar en Palestine (voir CPC n° 38 de mai 2013).

Pour rappel, ce projet de coopération a pour objectifs essentiels de créer des liens avec la population des deux villes en organisant des échanges avec des clubs sportifs et les habitants, en échangeant sur les pratiques environnementales, ce dernier point étant une demande formulée par les Palestiniens. Pour les deux parties (élus chalettois et Palestiniens), la coopération envisagée a pour but de développer des relations afin d'agir pour la Paix et le développement en favorisant les rencontres, en apprenant à se connaître, à échanger et à témoigner. Ce 21 septembre 2013 est donc une date idéale pour sceller l'amitié avec la population de Nilüfer, les réfugiés du camp d'Askar et les Chalettois, lesquels sont conviés à partager ce moment de rencontre et de solidarité.

Le 21 septembre 2013, c'est aussi la date qu'a retenue l'A.M.E. (Agglomération Montargoise) pour organiser la Fête du Plateau à laquelle participera activement la Municipalité de Chalette, en particulier par la tenue d'un stand.

Diverses activités et concerts viendront couronner cette journée et cette Fête du Plateau destinée aux

habitants du quartier Kennedy / Château-Blanc ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui souhaitent voir se développer le « bien vivre ensemble ».

Brigitte Taleb

¹ Au sens français, la coopération décentralisée désigne l'établissement de relations de long terme entre **collectivités territoriales françaises** (régions, départements, communes et leurs groupements) et **étrangers**, formalisées par **des conventions**. Celles-ci définissent les actions de coopération prévues et leurs modalités techniques et financières. La coopération peut prendre **des formes diverses** : aide au développement, appui institutionnel, gestion commune de biens et de services, coopération transfrontalière ou coopération interrégionale. Cette définition est inscrite dans **la loi** : cette capacité reconnue officiellement aux collectivités territoriales inscrit leur action en matière de coopération dans un cadre juridique, administratif et budgétaire précis.

Au programme de la Fête du Plateau :

- de 6 h à 17 h : vide-grenier (boulevard Kennedy et rue Gabriel-Pierné)
- de 10 h à 18 h : jeux pour les enfants organisés par l'association KLZ
- de 10 h 45 à 11 h 15 : danse sans frontière
- de 11 h 30 à 12 h : Ronda Tipica
- de 12 h à 14 h : fanfare Sambarouf
- de 14 h à 18 h : animation «Autour des mots »
- de 14 h 15 à 14 h 45 et de 17 h 15 à 17 h 45 : Flochard dans Blah-blah-blah
- de 15 h à 15 h 30 et de 16 h 30 à 17 h : Fanfare saugrenue
- de 15 h à 18 h : initiation au tir à l'arc
- de 15 h 45 à 16 h 15 et de 18 h à 18 h 30 : Traffic Style
- de 18 h à 22 h : temps convivial (cocktail et repas)
- de 18 h 30 à 19 h : final avec fanfare

Pourquoi deux nouveaux jumelages ?

Chalette, terre d'accueil par essence, est jumelée avec Dnieprovski (Kiev - Ukraine), Ponte de Lima (Portugal) et entretient des liens de coopération avec San Antonio de los Baños (Cuba). Ces jumelages sont liés à l'histoire de notre ville et aux valeurs de Paix et de solidarité défendues par les différentes municipalités qui se sont succédé depuis 1971. Aujourd'hui les élus souhaitent sceller de nouveaux liens d'amitié et confirmer le jumelage avec la Ville de Nilüfer (Turquie) et le camp de réfugiés d'Askar (Palestine). Afin d'en comprendre les raisons, nous avons rencontré Christine Lander, Maire-adjointe à la solidarité internationale.

Chalette Place Commune : Dans quelques jours, deux nouveaux jumelages seront signés avec la ville de Nilüfer (Turquie) et le camp de réfugiés d'Askar (Palestine). Comment ont été choisies ces deux villes ?

Pour Nilüfer, l'idée vient de la communauté chalettoise qui, depuis plusieurs années, nous sollicite pour réaliser un jumelage. Nous avons émis un avis favorable à plusieurs conditions : une, que la ville retenue ne soit pas une ville dont les Chalettois sont originaires, ceci afin d'éviter tout débat au sein de la communauté et, deux, que les villes proposées par celle-ci soient modernes et progressistes. C'est le cas de la Municipalité de Nilüfer, ouverte sur le monde (déjà jumelée avec une ville du Japon et une ville du Kazakhstan). Nilüfer a également reçu, en Belgique, un prix pour le soin et l'intérêt qu'elle porte à ses habitants. Un premier accord a déjà été signé le 2 décembre 2011 en Turquie.

La deuxième signature doit avoir lieu à 16h le 21 septembre prochain.

Pour ce qui est du camp d'Askar, c'est un peu différent puisqu'il s'agit d'une coopération. Pour la Municipalité, ce choix est un acte politique assumé de soutien au peuple palestinien. Et puis nous avons choisi un camp car ses habitants font partie de la population palestinienne qui souffre le plus.

C.P.C. : Que peuvent attendre les Chalettois de la signature de ces deux protocoles ?

Avec ces nouveaux liens d'amitié et d'échange, nos concitoyens auront une meilleure connaissance de la Turquie et de la Palestine. Ils constateront, en rencontrant les habitants de Nilüfer, que la Turquie peut être aussi moderne et progressiste. Les élus de cette ville

partagent beaucoup de nos valeurs, comme la solidarité internationale, la Paix. Les Chalettois découvriront les nombreuses actions que la Municipalité de Nilüfer engage en direction des femmes des villes et des villages, dans le domaine du sport, de la culture, de l'éducation. Selon le Président de l'ACOTAM ⁽¹⁾, ce jumelage avec Nilüfer apportera de la modernité à la communauté. Et pour tous les Chalettois ce sera aussi une façon de sortir de leur quartier, de la ville, de s'ouvrir sur d'autres horizons. Les échanges qui ne manqueront pas de se concrétiser, pourquoi pas avec des jeunes du lycée du Chesnoy ou de l'Institut de soins infirmiers et les jeunes Palestiniens, par exemple, permettront une meilleure connaissance réciproque, une découverte de nos cultures, et favoriseront sans nul doute le bien vivre ensemble.

⁽¹⁾ ACOTAM : Association des Citoyens Originaires de Turquie de l'Agglomération Montargoise



Christine Lander

Brigitte Taleb



Dossier / Nilüfer (Turquie) et le camp de réfugiés d'Askar (Palestine) Deux régions à découvrir...

Nilüfer, une ville tournée vers l'Europe



Vue de Nilüfer

Créée en 1987, Nilüfer est située dans la province de Bursa, à trois heures de route d'Istanbul. Elle compte 350 000 habitants et de nombreux équipements publics. Située à la lisière d'Istanbul le long du Bosphore, Nilüfer est un pôle industriel, touristique et culturel. Elle est dirigée par une équipe municipale progressiste, en opposition avec l'actuel gouvernement, et s'inscrit dans une démarche de démocratie locale. Les relations avec cette ville turque moderne et progressiste se situent sur le même plan que celles que Chalette entretient avec Dnieprovski et Ponte de Lima. L'histoire de Chalette s'est construite autour des différentes immigrations, ukrainienne, portugaise, turque... Il est donc apparu normal de se jumeler avec une ville turque. Ainsi, en décembre 2011, la signature officielle du protocole de jumelage a été réalisée à Nilüfer mais les différents événements intérieurs à la Turquie n'ont pas permis de confirmer ce jumelage lors de la Fête de Chalette comme prévu initialement. Le 21 septembre prochain à 16h sera donc l'occasion pour nos deux villes de sceller officiellement ces liens d'amitié.

Le camp de réfugiés d'Askar (Palestine)

Situé dans la périphérie de Naplouse, le camp de réfugiés d'Askar a été établi en 1950 par l'agence de l'O.N.U. (Organisation des Nations Unies) chargée de l'assistance aux réfugiés après l'expulsion de leurs terres en 1948. 15 000 habitants y vivent aujourd'hui. Placé sous le contrôle de l'Autorité palestinienne et d'Israël, il est administré par un comité populaire (équivalent de nos municipalités). Tous les partis et associations y sont représentés mais il n'y a pas d'élections locales ; les membres sont désignés. Ce comité gère l'aide internationale, qui diminue d'année en année, et s'occupe entre autres de la santé publique, de l'éducation, de la voirie et de l'urbanisme. En signant un protocole de coopération avec le camp d'Askar, la Municipalité souhaite organiser sa solidarité avec ses habitants. Il s'agit également de marquer et d'affirmer symboliquement la volonté politique des élus chalettois d'une résolution pacifique du conflit dans cette région du monde. Cette coopération a également pour but de répondre aux demandes d'une partie du

mouvement associatif du Montargois qui agit pour la reconnaissance d'une paix durable entre les deux états que sont Israël et la Palestine. Enfin, il s'agit d'offrir aux Chalettois la possibilité de rencontrer et d'échanger avec les habitants de cette partie du monde dont on parle beaucoup mais qu'on ne connaît pas forcément.



Vue d'Askar

Le camp de réfugiés d'Askar en chiffres

- Population recensée: 14 629 habitants.
- Nombre de familles connaissant des problèmes sociaux graves : 602.
- Nombre de logements ayant été endommagés par les forces d'occupation lors d'incursions entre le début de la seconde Intifada et mars 2004 : 26, dont 24 qui étaient pris en charge par l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient).
- Nombre de familles recevant une aide alimentaire d'urgence : 2086.
- Nombre d'orphelins : 1798 garçons, 1724 filles.
- Une nouvelle école de filles a été construite en 2003.
- Une nouvelle clinique médicale a été construite en 2003 et remplace l'ancienne clinique qui a été démolie.

Les arts de la rue en fête !

La 8^{ème} édition du festival des Croqueurs de pavés, qui s'intitule pour la première fois « fête des arts de la rue », aura lieu le samedi 7 et le dimanche 8 septembre sur le site de Van Leeuwen Tubes dans la zone industrielle Saint-Gobain à Chalette. Un événement placé sous le signe du changement...

« **L**e cirque, c'est un rond de paradis dans un monde dur et dément ! » s'exclamait l'artiste de cirque Annie Fratellini. Le temps d'un week-end, les Croqueurs de pavés vous invitent à faire revivre votre âme d'enfant en vous plongeant dans l'univers des arts de la rue. Le traditionnel rendez-vous de l'association chalettoise est marqué, pour cette édition 2013, par plusieurs nouveautés.

On se souvient que la manifestation se tenait les années précédentes à la base de loisirs du lac de Chalette à la fin du mois de septembre. L'agenda a été avancé : en effet, la fête se déroulera pour la première fois dès la rentrée le week-end des 7 et 8 septembre pour profiter des beaux jours de la fin de l'été.

Changement de date mais aussi de décor : les festivités se tiendront sur le site de l'ancienne usine Van Leeuwen Tubes dans la zone industrielle Saint-Gobain « afin de faire revivre par la culture un lieu chargé d'histoire qui tombait dans l'oubli. L'endroit est également idéal par sa grandeur pour l'installation des trois chapiteaux » nous explique André Morel des Croqueurs de pavés. Jamais deux sans trois ! Appelé auparavant « festival », l'événement devient « la fête des arts de la rue » pour mettre l'accent sur le côté familial et convivial de ces deux jours animés par une quinzaine de compagnies et groupes de musiques.

Des animations hautes en couleurs

Du théâtre, des marionnettes, du cirque, des échassiers, de la musique, du trapèze, des contes, des spectacles de feu... Il y en aura pour tous les goûts ! Une centaine de saltimbanques venus des quatre coins de la France, voire même de Belgique, offriront des spectacles entre humour et poésie, rires et larmes, rock et chansons. Pour Christiane Morel des Croqueurs de pavés, « une salle culturelle où l'on paye sa place est régie par des codes : les spectateurs applaudissent ou au contraire se font discrets. Les arts de la rue, c'est la scène la plus belle, la plus émouvante mais aussi la plus difficile car les visiteurs sont libres de partir. L'enjeu n'est donc pas le même pour l'artiste qui doit s'adapter à son public, redoubler d'attentions et d'efforts pour le captiver. Les arts de la rue amènent plus de proximité, d'interactivité entre les artistes et les

spectateurs ». Quant à André Morel, l'organisation d'une telle fête où se conjuguent talents et créations originales lui donne une pleine satisfaction : « Je baigne dans les arts de la rue depuis tout petit. J'ai le sentiment aujourd'hui de réaliser mon rêve de gamin ! ».

Si vous aussi vous voulez retrouver la magie et l'émerveillement de l'enfance, notez que cette fête des arts de la rue débutera samedi 7 septembre à 14 heures et dimanche 8 septembre à 12 heures sur le site de Van Leeuwen Tubes dans la zone industrielle Saint-Gobain (rue Nelson-Mandela, près du canal). Le tarif est de 5 euros pour une journée et 8 euros pour les deux jours avec buvette, restauration, village associatif et camping gratuit sur place. L'événement est gratuit pour les enfants de moins de 12 ans. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site Internet : www.agoradevesines.com

Déborah Creff



Sports et loisirs

Le sport à la fête

Du 30 septembre au 6 octobre, allez à la rencontre des clubs et associations sportives de la ville de Chalette.

Pour l'occasion, les différents clubs participants de la ville ouvriront les portes de leur structure au public pour faire découvrir leurs disciplines. Deux journées fortes ponctueront cette semaine, toutes deux au complexe sportif Auguste-Delaune. **Le vendredi 4 octobre** ce sont les sco-



**PARIS
CHALETTE
VIERZON 2013**



Samedi 21 septembre
12h à la Base de loisirs du lac,
départ de la finale de la Coupe
de France

Course cycliste
« Coupe de France DN1 »
PARIS-CHALETTE-VIERZON,
avec la participation de l'équipe
de DN1 du «Guidon Chalettois».

Parcours :
Distance : 177 km
Départ : 12h (base de loisirs
du lac de Chalette)
Départ officiel : 12h15
Arrivée : Vierzon
(Circuit plat sur les 75 premiers
kilomètres, vallonné jusqu'au
kilomètre 155. Circuit avec une
côte d'arrivée de 600 m. à 5%)

Clubs organisateurs : «Club Cycliste Vierzon-
nais » et «Les amis du Paris-Chalette-Vierzon »

lares, plus particulièrement les élèves de C.M.1 et C.M.2 qui seront invités à venir s'essayer à quatre disciplines. Un évènement en partenariat, comme chaque année, avec l'Éducation Nationale et le Service des sports de la Ville.

Le samedi 5 octobre c'est le tout public qui est convié à venir à la rencontre des clubs et associations, pour découvrir une discipline ou, du moins, «aller à la pêche» aux renseignements. Ce samedi à 19 heures verra aussi la remise des **Trophées du sport** avec, pour thème des récompenses, « Les meilleurs performances sportives » qui, il faut le dire, ont été nombreuses cette saison dans la ville.

Une Fête du sport qui comme tous les ans, soyons en sûrs, sera un parfait tremplin pour découvrir, pour certains, et s'inscrire dans l'un des nombreux clubs que compte la ville de Chalette.

Patrice Avezard

« Assure Ta Rentrée » : petit rappel

«Assure Ta Rentrée» est une opération destinée à accueillir et conseiller tous les jeunes âgés de 16 à 20 ans, issus de collège, lycée ou C.F.A. ⁽¹⁾, sans diplôme et sans solution de formation pour la rentrée scolaire 2013 ; elle a pour objectif d'en réduire le nombre de moitié.

Le 19 septembre, à la Mission Locale de Montargis située au Centre Nelson-Mandela, une session d'accueil sera mise en place. Lors de cette journée, la Mission Locale de Montargis/Gien et le C.I.O. ⁽²⁾ proposeront des informations collectives suivies d'entretiens individuels et d'ateliers thématiques.

Il y aura également possibilité d'échanger avec des pro-

fessionnels qui aideront à trouver une formation dans les établissements où des places sont encore disponibles. Un soutien sera également possible pour la rédaction de CV ou l'élaboration d'un parcours d'insertion professionnelle.

Pour toutes infos complémentaires sur « Assure Ta Rentrée », contacter Farah Loiseau au Point Info Jeunesse de Chalette en mairie - tél. : 02.38.89.59.49.

⁽¹⁾ C.F.A. : Centre de Formation d'Apprentis

⁽²⁾ C.I.O. : Centre d'Information et d'Orientation

➔ Le Groupe des élus communistes :

La parole aux habitants

À Chalette la politique de proximité c'est une réalité. Les élus tentent de faire participer le maximum d'habitants. Avec les nombreuses réunions publiques auxquelles sont invités les Chalettois (assises de la ville, préparation budgétaire, travaux divers...) les diverses rencontres organisées par les comités de quartier et les manifestations qui rythment la vie associative chalettoise, les habitants ont de nombreuses occasions d'échanger avec leurs élus.

Dans notre commune, la réforme des rythmes scolaires, mise en place nationalement avec un minimum de concertation, ne se fera qu'à la rentrée 2014, selon le souhait de la majorité de la commu-

nauté éducative. Cela donnera le temps d'organiser au mieux la semaine scolaire avec les personnes concernées.

De plus, pour diverses raisons professionnelles et familiales, tout le monde ne peut participer aux rencontres organisées. C'est pourquoi depuis deux ans, les élus organisent une fois par mois des « porte à porte » dans les différents quartiers. Bien sûr, on ne peut pas rencontrer tout le monde mais cela permet à de nombreuses personnes de donner leur opinion, d'exprimer leur ressenti sur la qualité de vie à Chalette, leurs soucis, leurs joies, leurs critiques, leurs souhaits pour améliorer leur cadre de vie et les services offerts aux Chalettois.

➔ Le Groupe des élus socialistes :

Disparition de l'un des derniers services de proximité

Vous les avez certainement déjà rencontrés au pied des immeubles, à la sortie des collèges et lycées, lors d'une fête de quartier...ce sont les éducateurs de rue du Service de prévention spécialisée.

La prévention spécialisée est une mission de protection de l'enfance. Le travail de rue et la présence sociale, les accompagnements individuels, l'organisation de chantiers éducatifs, permettent à des jeunes en difficulté de bénéficier d'un accès à des activités de loisirs et d'une prise en charge éducative. Les éducateurs intervenaient dans les quartiers de Chalette, dernièrement à Vésines 3 jeunes filles ont participé à la rénovation de halls d'immeuble.

Le 19 juillet dernier, le Conseil Général du Loiret a décidé de se désengager du

financement de la prévention spécialisée et les éducateurs de rue disparaîtront le 1^{er} janvier 2014.

Ce choix politique montre une fois de plus le mépris de la droite pour les populations les plus fragiles.

Si les finances publiques doivent être gérées au plus serré, la protection de l'enfance doit rester la priorité de la collectivité.

L'aggravation de la crise touche d'abord les plus fragiles. C'est le moment que choisit le Conseil Général du Loiret pour ne plus financer l'accompagnement des publics qui décrochent des cadres institutionnels, faute d'emploi, faute de statut social, faute de reconnaissance sociale, faute d'espoir.

Le groupe socialiste de Chalette condamne fermement cette décision.

État civil :

Naissances :

BAVAROIS Elyjah
AHMED GEBRIEL Assia
ROBERT Hector
CAKIR Hamza
FUTADINGA Aynah
MOREAU Océane
JASARAJI Izak
LUBOUE THIEVENT Inès
BERY Kylian
DIALLO Moussa
KAYA Eymen
KONYALI E Zeynep
ASLENTURK Ikra-Zeyneb
ABOU Aïssata
CACHE Zoé
KIMBOKO Bradley

Mariage :

MAINPAIN Eddy et COURAT Mélanie

Décès :

ASSELINEAU Jean-Claude
AUCHBAUM Georges
RICHARDIN Geneviève
HUTIN Didier
LAURENT Henriette ép CHAUMERON

Une médaille d'or au Lycée Professionnel du Château-Blanc

Dans le Chalette Place Commune du mois de juin (n° 39) nous avons peint le portrait de Dimitry Genoï, élève de terminale en bac. pro. section métiers d'art, option ébénisterie, au L.P. du Château-Blanc à Chalette et candidat au « Concours du Meilleur Apprenti de France ». Son professeur et ses maîtres d'apprentissage avaient bon espoir. Depuis, les résultats sont tombés avec une excellente nouvelle pour Dimitry et son lycée puisqu'il obtient la médaille d'or départementale et régionale. Cerise sur le gâteau, il a également réussi son baccalauréat avec mention. Félicitations, donc, à Dimitry à qui nous souhaitons désormais pleine réussite dans sa vie professionnelle.



Concours du meilleur apprenti Région Centre 2013 - Dimitry (au centre, tee-shirt noir) avec ses camarades lors de la remise des récompenses le 6 juin dernier – Photo extraite du site de la Région Centre



Emile Chalopin

La vie des ouvriers Hutchinson entre les deux guerres

Après « *La mémoire du Gabriel* », « *Les filles d'Alice* », ou encore « *Les sabots perdus* », l'écrivain du Gâtinais Émile Chalopin revient avec un nouveau roman : « *La musette au dos : l'usine de Langlée 1923 – 1936* » publié aux Éditions de l'Écluse et illustré par diverses photographies de l'époque.

Descendant d'une famille de mariniers, Émile Chalopin est né à Cepoy en 1931. Après une scolarité partagée entre la banlieue parisienne et son village, il apprend le métier de menuisier au Centre des Bézards de Nogent-sur-Vernisson. C'est en 1949 qu'il découvre le monde ouvrier en entrant à l'usine Hutchinson où il travaille durant huit ans. Secrétaire du syndicat, il est licencié en 1957. Mais ses parents ainsi que ses grands-parents avaient déjà travaillé dans cette usine. C'est en retraçant leurs souvenirs mais aussi grâce à son imagination qu'il a rédigé son livre « *La musette au dos : l'usine de Langlée 1923 – 1936* ». Pourquoi un tel titre ? « À l'époque, les employés venaient de loin avec leur sac porté en bandoulière pour venir travailler et ils se déplaçaient à pied ou en vélo. Les jours de beaux temps, c'était agréable mais lors des périodes de neige et de verglas, il fallait partir trois heures en avance et même chose pour revenir le soir. Les journées étaient longues... » nous confie Émile Chalopin. Quant à Langlée, c'est un lieu où se rencontrent les canaux d'Orléans, de Briare et du Loing mais aussi où se croisent des destins : Armand le Solognot, Vladimir l'Ukrainien, Simon le Nivernais et quelques milliers d'autres, venus des campagnes gâtinaises ou du bout du monde pour travailler à l'usine. Par cet ouvrage, Émile Chalopin a ainsi eu l'envie de relater la vie à l'usine ainsi que dans la cité, comme les rencontres au bistrot chez « Nénesse » à Vésines où les hommes discutaient des envies de rallonge, des parties de pêche ou bien de la guinguette du dimanche. Il n'oublie pas de raconter la vie des femmes à une époque où les jeunes filles quittaient l'école dès l'âge de treize ans pour travailler dans l'atelier de chaussures avec des petits salaires. Avec l'usine,

c'est un monde qui se crée par nécessité, par amitiés ou animosités. Émile Chalopin met en avant des personnages hauts en couleurs avec des traits de caractères prononcés mais que l'on peut rencontrer partout : « Il y a Margot, une jeune fille maltraitée qui a vécu un enfer. Il y a le Roquet, un personnage médisant qui crée des histoires. Il y a Pépé Médée avec son langage particulier. Il y a le chef d'équipe plutôt méchant ou encore le chef d'atelier respectueux, réservé et attentif aux autres » énumère-t-il les yeux scintillants comme si tous ces personnages étaient bien vivants. C'est sur un ton empreint de nostalgie qu'il évoque cette période : « Entre les deux guerres, il existait un véritable esprit de convivialité, d'entraide et de solidarité. Les liens sont moins évidents aujourd'hui. Je me rappelle, les soirs d'été, les gens installaient leur chaise devant leur maison au bord de la route. Les femmes

conversaient entre elles en tricotant ou en reprisant les chaussettes tandis que les hommes parlaient jardin ou bien taping la belote. La grande distraction, c'était la guinguette au bord du canal aux portes de Nargis, les pêcheurs taquinaient le goujon avant de se retrouver dans ce lieu de rencontres très fréquenté. » Sans naïveté mais avec tendresse, Émile Chalopin nous montre ainsi cette culture ouvrière d'après-guerre, qui ne sait pas encore qu'elle n'est qu'entre-deux-guerres, mais qui sent de manière instinctive que des enjeux mondiaux pèsent sur les relations sociales... Bienvenue donc au Vieux Rang de Langlée où se nouent et se dénouent les destins de toute une humanité !

Le roman « *La musette au dos : l'usine de Langlée 1923 – 1936* » publié aux Éditions de l'Écluse au prix de 18 euros est disponible dans les librairies du Montargois.

Déborah Creff

Biographie d'Emile Chalopin :

- **1931** : Naissance à Cepoy dans une famille de mariniers.
- **1949-1957** : Ouvrier à l'usine Hutchinson et secrétaire d'un syndicat ouvrier.
- **1977-1983** : Maire de Pannes.
- **1996** : Publication de « *La Mémoire du Gabriel* » en hommage à ses grands-parents.
- **2007** : Publication de l'ouvrage « *Les Filles d'Alice* ».
- **2010** : Publication « *Les sabots perdus* ».
- **2013** : Publication « *La Musette au dos : l'usine de Langlée 1923 – 1936* ».



A l'affiche



**MARDI 17 SEPTEMBRE 2013 À 20H
AU HANGAR
Mlle ORCHESTRA
RENDEZ-VOUS À 18H30 POUR LA PRÉSENTATION
DE LA NOUVELLE SAISON**

Y a d' la joie avec Mlle Orchestra. Humour musical et burlesque avec huit musiciennes et une régisseuse très déjantée. Une chorégraphie hilarante, des claquettes au disco en dansant le rock'n'roll, le groupe est aussi multiple que ses instruments. Une fanfare de filles qui changent d'air comme d'escarpins. Sans doute en ont-elles « ras le pompon du quotidien » comme elles l'affirment, mais ces neuf femmes qui composent cette troupe nous font vibrer.

« Un brin féministe, version flashy, réjouissant le talon des filles ! »



**SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2013 À 20H30
AU HANGAR
LA GRANDE FINALE
LABEL TREMP**

Après trois soirées de concert, voici venu le temps de la finale du tremplin musical organisé par Radio Chalette qui profitera de l'événement pour officialiser son nouveau nom C2L, la radio « depuis Chalette entre Loire et Loing ». Après les Ni-queue-ni-tête l'an passé, qui seront les vainqueurs de cette 2ème édition ?



**VENDREDI 4 OCTOBRE 2013 À 20H30
AU HANGAR
EN VIE DE DANSE**

Nido UWERA, directrice artistique et chorégraphe formée par des danseurs du dernier ballet royal du Rwanda, crée la troupe MPORE en 1993/94 pendant la période du génocide au Rwanda. Le terme de MPORE qui signifie « courage » ou « empathie » est utilisé de façon courante pour consoler des personnes en grande détresse et surtout les encourager à ne pas se laisser aller. Composée de talentueux danseurs, la troupe MPORE s'est déjà produite dans de nombreuses villes de France et différents



Brèves

Vide-grenier de Vésines :

Dimanche 29 septembre de 8 h à 18 h – Inscription à compter du 4 septembre – Renseignements au 02.38.98.87.92.

Comités de quartier :

- > Kennedy / Château-Blanc : Prochaine réunion le 10 septembre à 18 h, salle du Château-Blanc.
- > Lancy : Prochaine réunion le 18 septembre à 18 h, salle Henri-Barbusse

Cérémonie de remise des récompenses des maisons et balcons fleuris :

Samedi 5 octobre à 14 h 30, à la Maison de quartier de la Pontonnerie.

Avocat conseil :

Prochaine permanence le mercredi 25 septembre sur rendez-vous au 02.38.89.59.04 ou 59.03.

Conseil municipal :

Prochaine séance ordinaire lundi 16 septembre à 20 h 30 – Salle du conseil municipal, premier étage de l'hôtel de ville. Séance publique.

Bourses scolaires communales 2013-2014 :

Elles sont destinées aux jeunes dont les parents résident à Chalette (lycéens de 1ère générale et technologique, de 1ère année de C.A.P., de seconde bac. pro., lycéens scolarisés hors agglomération ou disposant d'une chambre hors agglomération, étudiants scolarisés dans l'agglomération ou hors agglomération). L'attribution est déterminée en fonction du quotient familial. Inscription et dépôt des dossiers au Service scolaire en mairie les après-midi du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30, à compter du mardi 17 septembre jusqu'au samedi 12 octobre. Pour tous renseignements complémentaires, contacter le 02.38.89.59.55 ou 59.55.

Cérémonie des jeunes diplômés 2013 :

Chaque année, la Municipalité tient à féliciter et récompenser tous les jeunes ayant obtenu un diplôme (du B.E.P. au Master, voire plus).

Cette année, la cérémonie se déroulera le samedi 19 octobre à 11h, salle polyvalente de la nouvelle école du Bourg. Attention ! Pour bénéficier de cette action, il convient de s'inscrire préalablement auprès du Point Information Jeunesse de la Ville (bureau en mairie). Tél. : 02.38.89.59.49.

Séjour à Menton du 8 au 16 novembre 2013 :

Le SEMURPA vous propose des vacances à Menton (Côte d'azur) dans un hôtel 3 étoiles à partir de 189 euros la pension complète. Pour tous renseignements, tél. : 02.38.89.59.93

